

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 30939 B1** (51) Cl. internationale : **B60N 2/28**
(43) Date de publication : **01.12.2009**

(21) N° Dépôt : **30957**

(22) Date de Dépôt : **21.05.2008**

(30) Données de Priorité : **11.01.2008 FR 08/00166**

(71) Demandeur(s) : **OUKTA MARYAME, HAY ATLAS BLOC 4 N°38 BENI MELLAL (MA)**

(72) Inventeur(s) : **OUKTA MARYAME**

(54) Titre : **SIEGE AUTO PLIABLE**

(57) Abrégé : SIÈGE DE SÉCURITÉ DESTINÉ A INSTALLER UN BÉBÉ OU UN JEUNE ENFANT SUR SIÈGE DE VÉHICULE. L'INVENTION CONCERNE UN SIÈGE DE SÉCURITÉ POUR ENFANT COMPOSÉ DE DEUX COQUE, COQUE(1) QUI PRÉSENTE LE DOSSIER ET LA COQUE(2) QUI PRÉSENTE L'ASSISE. LES DEUX COQUE SONT ÉQUIPÉES DE CRÉMAILLÈRES COMPORTANT DES CRANS, DANS LES QUELS EST DESTINÉE À PÉNÉTRER LA BARRE TRANSVERSALE (9). ON TROUVE SUR LE CÔTÉ GUCHE DE L'ASSISE UN LEVIER QUI EST MAINTENU EN POSITION HAUTE AFIN DE MAINTENIR LA TRAVERSE (13) EN POSITION ENGAGÉE. POUR CHANGER DE POSITION OU POUR PLIER LE SIÈGE IL SUFFIT DE POUSSER LE LEVIER (10) VERS LE BAS POUR DÉGAGER LA TRAVERSE (13) DES CRANS DE LA CRÉMAILLÈRE (15) DANS LA QUELLE ELLE EST ENGAGÉE. L'OBJECTIF PRINCIPAL DE L'INVENTION EST UN SIÈGE POUR ENFANT QUI POUVANT ÊTRE INSTALLÉ DANS UN VÉHICULE ET QUI PEUT SE TRANSFORMER EN VALISE À ROULETTE POUR LE TRANSPORTER FACILEMENT OU POUR LE RANGER, ET QUI PEUT AUSSI SE TRANSFORMER EN POUSETTE ON INSTALLE DES ROUES 5,6,7,8, SUR LES CROCHETS 17-18-19-20.

Abrégé

Siège de sécurité destiné a installer un bébé ou un jeune enfant sur un siège de véhicule.

L'invention concerne un siège de sécurité pour enfant composer de deux coque , coque (1) qui présent le dossier et la coque (2) qui présent l'assise . les deux coque sont équipée de crémaillères comportant des crans, dans les quels est destinée à pénétre la barre transversale (9).on trouve sur le côté gauche de l'assise un levier qui est maintenu en position haute afin de maintenir la traverse(13)en position engagée. Pour changer de position ou pour plier le siège il suffit de pousse le levier (10)vers le bas pour dégager la traverse(13)des crans de la crémaillère (15) dans la quel elle est engager.

L'objectif principale de l'invention un siège pour enfant qui pouvant être installé dans un véhicule et qui peut se transformer en valise a roulette pour le transporter facilement ou pour le ranger ,et qui peut aussi se transformer en poussette on installent des roues 5,6,7,8, sur les crochets 17,18,19,20.

description

5

Siège de sécurité destiné à installer un bébé ou un très jeune enfant sur un siège de véhicule.

10 Le domaine de l'invention est celui de la puériculture, plus précisément l'invention concerne un siège de sécurité pour enfant destiné à installer un bébé ou très jeune enfant sur un siège de véhicule.

15 Un tel siège comporte généralement une assise, un dossier, et divers éléments de sécurité et de confort.

20 Le siège est composé de deux coque . la coque(1) qui présente le dossier et la coque(2) qui présente l'assise, les deux coque seront recouverte d'une pièce de revêtement prenant appui sur les deux coques, elle est bien sûr suffisamment souple pour assurer la finition et le confort de l'enfant.

25 Un objectif de l'invention est de fournir un siège pour enfant qui s'adapte facilement et efficacement à l'évolution morphologique d'un enfant en bas âge, en conservant bien sur le maximum de sécurité et de confort.

30 Sur la fig. « 1 » le siège est présenté « nu », de façon à laisser apparaître le mécanisme. Sur les deux coques on trouve des éléments de charnière , dans les quels pénètre une barre transversale (9) qui lie les deux coques. On trouve à gauche de la coque (2) qui présente l'assise l'éléments de charnière (15) comporte des logements parallèles à l'axe de la charnière, on trouve aussi un levier (10) ,ce levier est maintenu en position haute afin de maintenir une tige (13) en position engagée dans les logements des éléments de charnière (15) .Pour changer de position ou pour plier le siège il suffit de pousser vers le bas le levier pour dégager la tige des logements de l'éléments de charnière dans le quel elle est engagée, avant de relâcher le levier permettant à la tige de pénétrer dans un autre logement de l'éléments de charnière. Cette manœuvre est très facile à effectuer car le levier est accessible.

45 L'objectif principale de l'invention est de fournir un tel siège pour enfant pouvant être installé dans un véhicule, et qui peut se transformer en poussette en installant des roues 5,6,7,8, sur les crochets17,18,19,20, en insérant les roues jusqu'au déclic. Et qui peut aussi se transformer en valise à

5

roulette pour le ranger ou pour le transporter facilement en voyage en train ou en avion.

10

L'invention aussi pour objectif d'offrir des moyen de rangement qu'on peut trouver sur la partie assise du siège « comme un porte biberon ou un petit tiroir (4) ou on peut mettre des petites affaires de l'enfant »

15

Un autre objectif de l'invention est de fournir un siège pour enfant , qui soit facile à régler et a manipuler.

20

L'invention a également pour objectif de permettre une utilisation simple et optimisée par rapport a l'évolution morphologique de l'enfant «la têtère et aux sangles de maintien» intégrés au dossier réglable en hauteur.

25

La têtère (3) est constituée de plaque de support déplaçable verticalement le long du dossier formant l'appui-tête, qui « encadre »la tête de l'enfant afin de la maintenir. Elle sert aussi de poignée.

30

Il est possible d'adapter la hauteur de la têtère verticalement le long du dossier, qui permet d'utiliser le siège durant une période relativement longue de la petite enfance. La position des sangles de maintien de l'enfant son ajustée a la position des épaules de l'enfant.

35

Les sangles de maintien sont ajustables selon la morphologie de l'enfant.

40

Encore un autre objectif de l'invention est de fournir un tel siège pour enfant qui soit facile a fabriquer, et qui présente un Coût de revient le plus faible possible.

45

En clair l'invention est un siège de sécurité destiné a installer un bébé ou un très jeune enfant sur un siège de véhicule qui offre des possibilité de réglage permettant a tenir compte de l'évolution morphologique de l'enfant est qui combine sécurité et confort pour l'enfant et pour les parents.

50

revendication

1_Siège de sécurité destiné a installer un bébé ou un très jeune enfant sur un siège de véhicule, caractérisé en ce qu'il comporte une coque(1) qui présente le dossier et une coque (2) qui présente l'assise destinée à reposer sur un coussin de siège de véhicule et a venir en appui contre un dossier de siège dudit véhicule. Une barre transversale (9) assure la liaison entre la coque(1) qui présente le dossier et la coque (2) qui présente l'assise.

2_Siège de sécurité pour enfant, selon la revendication 1, caractérisé en ce que le dossier est équipé en partie supérieure d'une têtière réglable en hauteur , montée sur une plaque de support déplaçable verticalement le long du dossier.

3_Siège de sécurité selon la revendication 1, caractérisé en ce que la coque (1) qui présente le dossier et la coque (2) qui présente l'assise sont équipées d'éléments de charnières (15), l'éléments situé a gauche de la coque (2) comportant des logements dans lesquels s'engage une tige (13).

4_Siège de sécurité selon la revendication 3, caractérisé par un levier(10)articulé sur le côté gauche de l'assise (2), ce levier est maintenu en position haute afin que la tige (13) reste en position engagée dans la charnière(15).

5_Siège de sécurité selon l'une quelconque des revendication 1 à 4 caractérisé en ce qu'il comporte des sangles de maintien de l'enfant qui sont ajustable selon la morphologie de l'enfant .

6_Siège de sécurité selon la revendication 2, caractérisé par la transformation du siège de sécurité pour enfant en valise a roulette ,et qu'on peut transporter facilement a l'aide de la têtière en position rallongée .

7_Siège de sécurité selon la revendication 6, caractérisé par la transformation du siège de sécurité pour enfant en poussette en insérant les roues 5,6,7,8, sur les crochets 17,18,19,20, jusqu'au déclic.

ml f

1/5

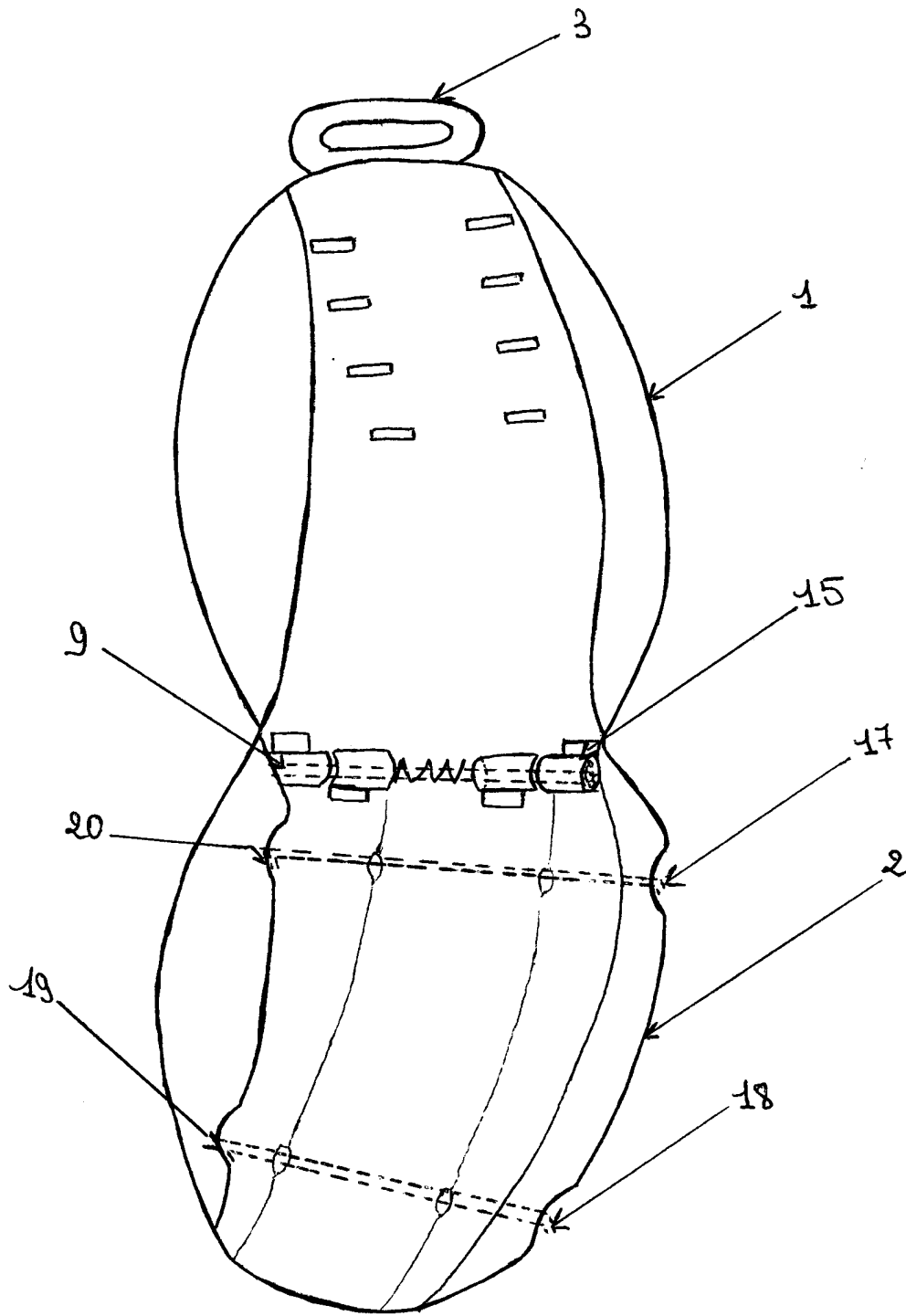


FIG 1

215

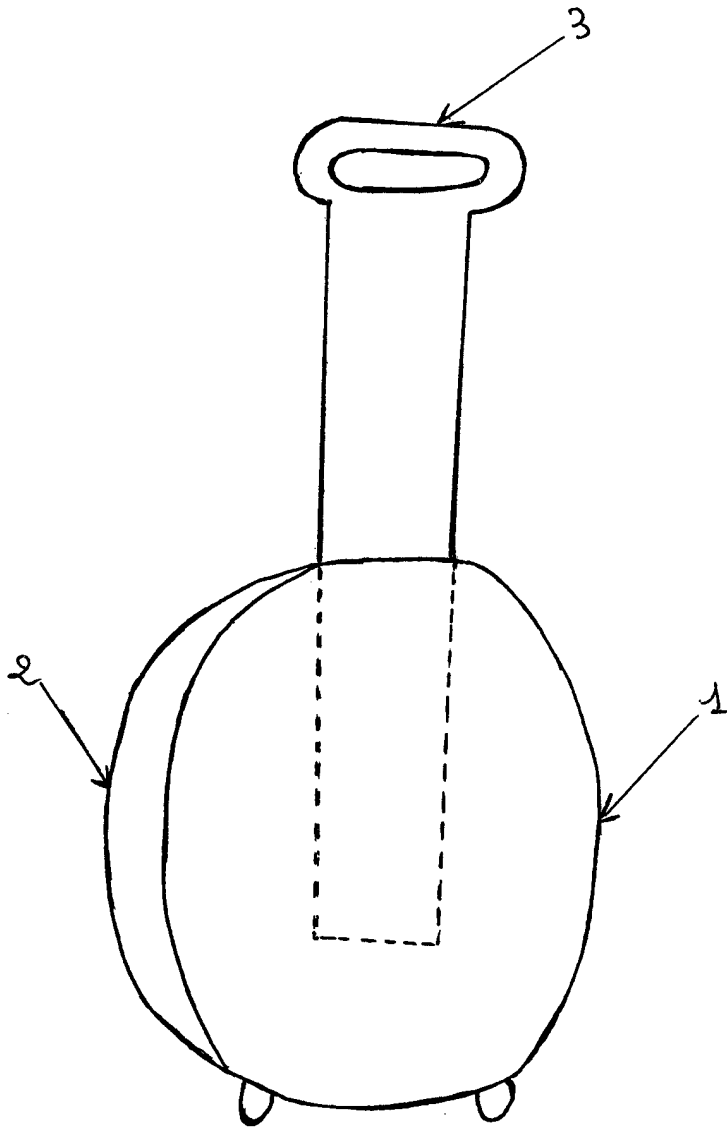


FIG 2

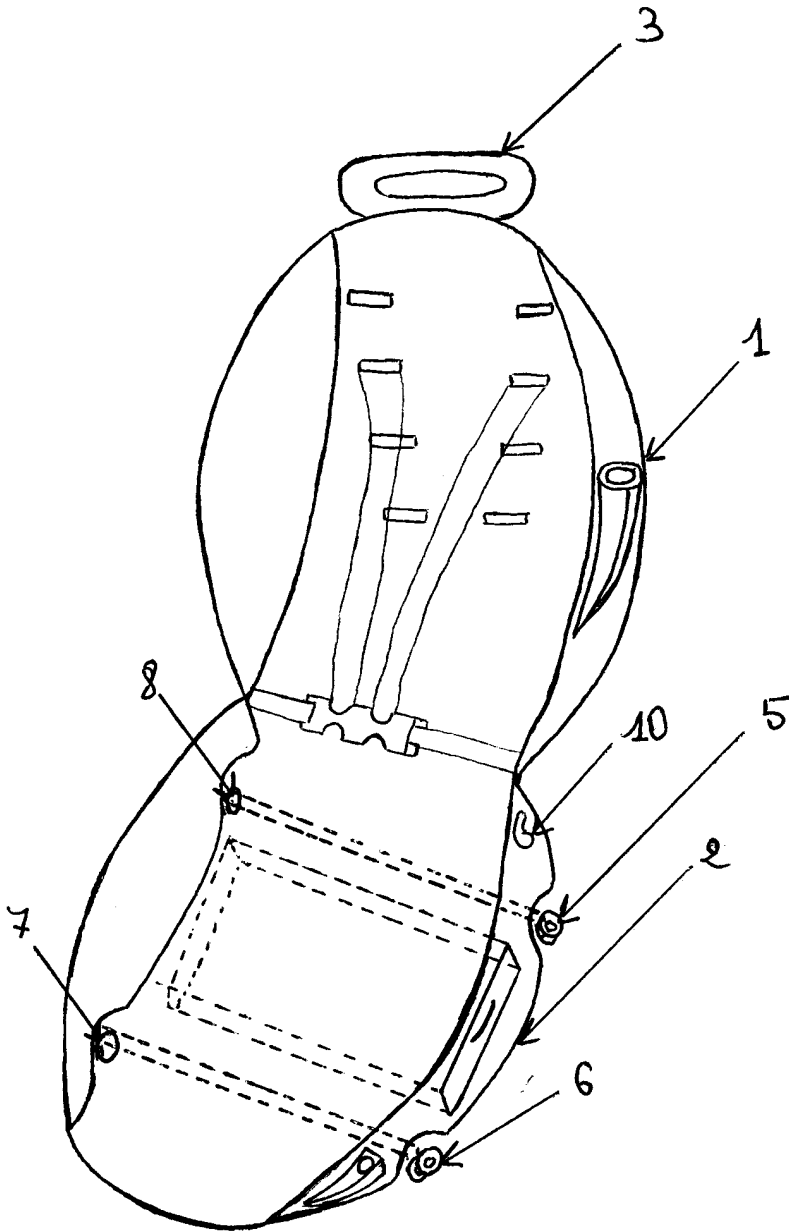


FIG 3

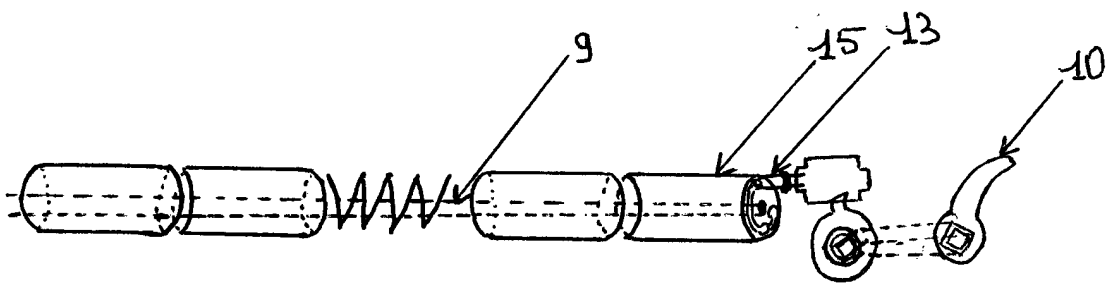


FIG 4

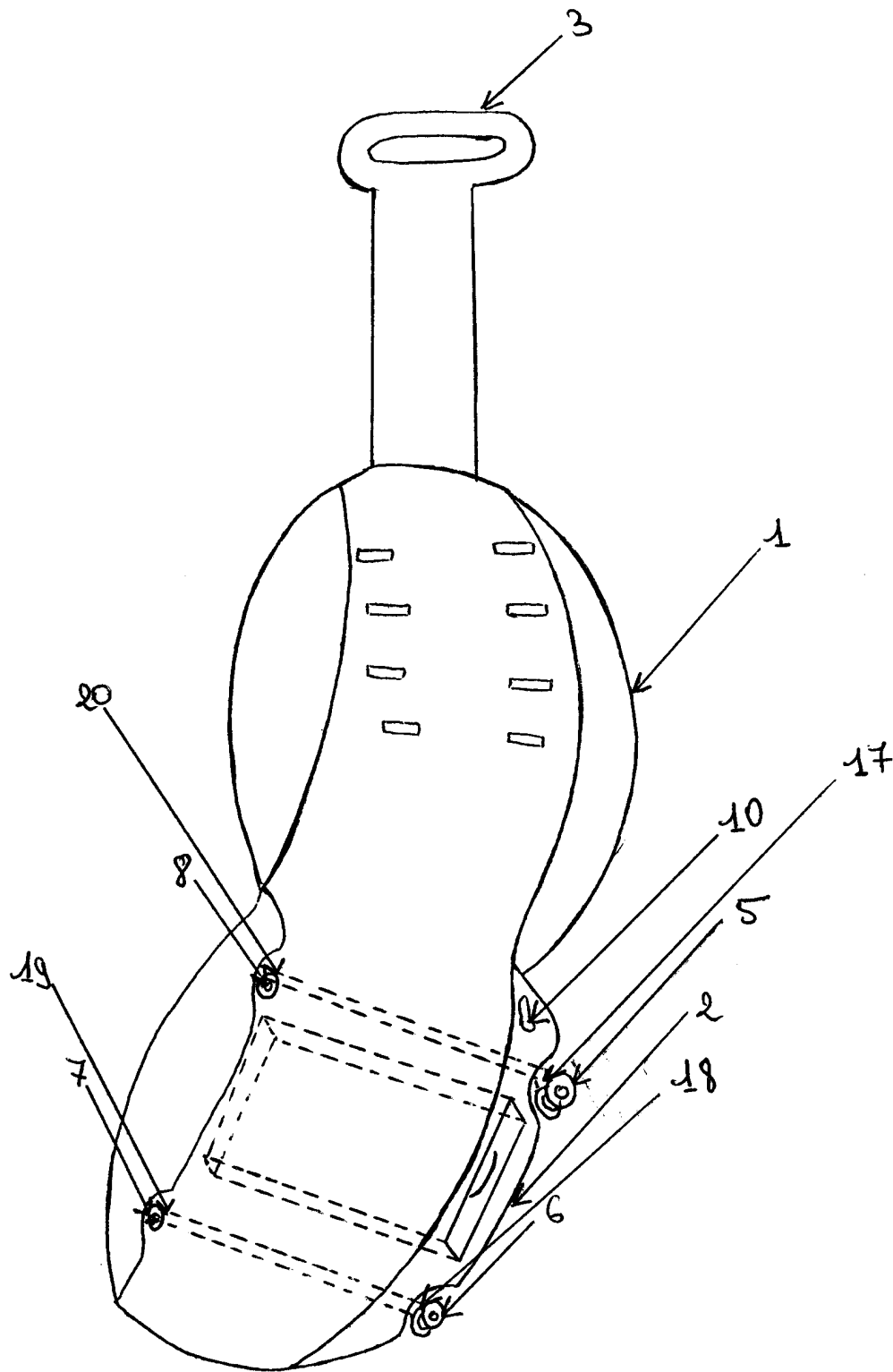


FIG 5